



SERMON

SVR CES PAROLES

DV CHAPITRE DIXIEME

del'Epistre aux Romains,

Vers. 6. & 7.

*Mais l'iuslice qui est par la foy, dit ainsi, ne
dis point en ton cœur, qui montera au cielà
cela est ramener Christ d'enhaut,
Ou qui descendra en l'abyssme? cela est ramener
Christ des morts.*

F R E R E S B I E N - A I M E Z E N N O S T R E
S E I G N E V R .



I E me suis souuent estonné
de la contradiction qui se
rencontre entre les actions
de nos aduersaires de la
Communion de Rome, &
leurs opinions en matiere de Religion.
Car pour ce qui est de leurs opinions, vous

ſçaués qu'ils ont entre autres choſes ac-
couſtumé de ſe vanter que leur Eglise a eſté
gratifiée du don d'infaillibilité en l'inter-
pretation de la Parole de Dieu ; tellement
que quand il eſt queſtion d'expliquer quel-
ques paſſages difficiles de l'Eſcriture , &
particulièrement ceux qui peuuent ſeruir à
la deciſion des controuerſes que nous auons
ſur la doctrine du ſalut, elle peut, ſans aucun
peril de s'y tromper, en donner la claire &
ſolide intelligence. Et puis, quand on leur
demande en quelle partie de leur Eglise
reſide proprement & particulièrement ce
don-là, les vns diſent que c'eſt dans le
Concile, lors qu'il eſt legitimement af-
ſemblé, les autres que c'eſt dans le Pape,
qui a dans le ſecret de ſa poitrine tous les
myſteres de la ſapience celeſte que Dieu y
a mis en depoſt. Et neantmoins accuſans,
comme ils font, l'Eſcriture ſainte de n'eſtre
pas intelligible, & ne ſe pouuant pas nier
qu'il n'y ait dans le Vieux & dans le Nou-
ueau Teſtament pluſieurs paſſages qui ont
de l'obſcurité, & meſmes de ceux qui peu-
uent ſeruir à terminer les diſputes nées en-
tre les Chreſtiens ſur le fait de la Religion,
nous ne voyons point ny qu'aucun Conci-
le ny qu'aucun Pape ſe ſoit iamais mis en

Devoir de nous y faire vn commentaire, qui tirast nos esprits de la peine que ces lieux de l'Escriture peuuent donner pour les bien interpreter. Car tous les Commentaires que nous auons de leur part sur la Parole de Dieu, sont de personnes particulieres, qui ne se vantent point d'auoir ce don de ne pouuoir errer, & dont par consequent les expositions ne peuuent auoir assés d'autorité pour pouuoir assujettir nos consciences. S'il est vray qu'ils possèdent ce don-là, pourquoy leur a-t-il esté cōmuniqué sinon afin de le desployer à l'edification des fidelles? I'estime, mes freres, que c'est vn trait, non de prudence à la verité, car la prudence est tousiours accompagnée de la vertu & de la sincerité de la contcience, mais de ruse, pour ne decouurir pas leur foiblesse, & pour ne s'engager pas dansvne chose dont ils ne sortiroient pas avec honneur. Car s'ils auoyent entrepris de donner sur ces endroits de l'Escriture des explications reuestuës de cette autorité souueraine à laquelle les esprits des Chrestiens doiuent estre absolument soumis, si elles estoient fausses, elles seroyent aisées à conuaincre, & ainsi ils ruineroyent dans les esprits des hommes

cette opinion de leur infaillibilité qu'ils y veulent establir; & si elles estoyent vrayes, elles se trouueroient diametralement contraires à leurs dogmes, & renuerseroient leur religion. Et ie m'asseure de vous en faire voir vne preuue bien euidente en l'explication que ie me propose Dieu aidant de vous donner aujourd'huy sur ce celebre passage, qui a accoustumé d'estre tenu pour l'vn des plus difficiles qui soyent dans les Epistres de S. Paul. Il faut donc, pour auoir le vray sens de l'Escriture mesme, comparer les passages les vns aux autres, examiner en chaque passage ce qui precede & ce qui suit, examiner les paroles & les locutions ou rares ou vsitées qui se rencontrent en la ientence que l'on veut interpreter, rapporter son interpretation à l'analogie de la Foy, & ne se pas imaginer qu'il s'y puisse rien rencontrer qui sorte hors de l'harmonie & de la proportion que les parties de la Religion Chrestienne ont entr'elles. Et sur tout il faut auoir recours à l'assistâce de l'Esprit de Dieu pour en receuoir les lumieres & les éclaircissements qui nous sont necessaires en cette occurrence; & c'est ce que ie fais de tout mon cœur en celle de maintenant.

Au commencement de la predication de l'Euangile, mes freres, les Apostres de nostre Seigneur, & particulierement S. Paul, auoyent diuerses questions à demesler avec les Iuifs, les premiers ennemis du Christianisme. Mais la premiere & la principale estoit touchant le moyen de la iustification de l'homme deuant Dieu. Car comme vous sçaués par la lecture des Epistres de ce diuin auteur, les Iuifs pretendoyent estre iustificés par leurs œuures, en vertu de l'alliance qui dit, *Fai ces choses & tu viuras*; & nostre Apostre enseignoit que le seul moyen d'estre iustificé est celuy que l'Euangile nous presente en nostre Seigneur, c'est que nous soyons iustificés par la seule misericorde de Dieu qui nous pardonne nos offenses en consideration de la souffrance de son Fils, & que toute la condition qu'il requiert de nous, c'est que nous croyions en luy: mais à la verité il entend que ce soit vne foy qui se temoigne par les œuures de nostre sanctification. C'est cette matiere qu'il traite amplement dans les premiers chapitres de cette Epistre: qu'il explique au commencement de celle qu'il escrit aux Galates; qu'il propose & qu'il soustient en l'Epistre aux

Ephesiens, & dont il y a par tout ailleurs dans ses escrits où l'occasion l'a requis, des enseignemens bien euidens, où l'on ne peut estre si peu versé, ny mesme si peu attentif, que l'on ne reconnoisse bien que l'Apostre represente ces deux moyens d'obtenir la iustification comme absolument incompatibles. Tellement que selon sa doctrine constante & vniuerselle, qui veut estre iustifié par les œuvres & par la Loy, renonce absolument au salut que nous auons en Iesus Christ; & au contraire, qui veut estre sauué par nostre Seigneur Iesus Christ, renonce à la iustification par la Loy & par les œuvres. Au commencement du chapitre neuueme de cette Epistre il parle encore de cette mesme matiere, la representant sous l'allegorie de la naissance d'Isaac & d'Ismael, dont l'un estoit né miraculeusement & en vertu d'une promesse extraordinaire, & l'autre selon les reigles ordinaires de la generation naturelle, mais d'une condition seruite, comme la mere qui l'auoit prôduit: type qu'il explique plus amplement en escriuant aux Galates. Puis apres auoir fait vne longue excursion sur la doctrine de l'election eternele & de la vocation efficace qui en de-

pend, il reprend le mesme sujet de la iustification à traiter sur la fin du mesme chapitre. Enfin, apres auoir au commencement de ce chapitre dixiemetenu quelque propos de la nation des Iuifs, & de l'affection qu'il a pour leur salut, il leur rend ce témoignage qu'ils ont le zele de Dieu, bien que ce ne soit pas *selon connoissance*; dequoy il allegue pour preuue leur erreur en cette matiere de la Iustification, c'est que ne connoissans point la iustice de Dieu, & cherchans d'establiir leur propre iustice, ils ne se sont point rangés à la iustice de Dieu: c'est à dire, à celle seule qu'il approuue, comme aussi est-ce luy qui la donne en nostre Seigneur Iesus Christ. Pour donques verifier cette erreur des Iuifs, il dit en suite deux choses. L'vne, que Christ estant la fin de la Loy, & par consequent n'ayant esté donnée sinon pour amener les hommes à Christ, afin qu'ils obtinssent le don de la iustice en luy par la Foy, ils se sont neantmoins arrestés à la Loy mesme, comme si elle leur auoit esté donnée pour les iustifier. L'autre, que s'ils auoyent bien consideré & comparé l'vn avec l'autre ces deux moyens opposés de la iustification, ils trouueroient que celle de l'Euangile a des auantages incompara:

bles. Ce qu'il represente d'une façon magnifique. Car ayant premierement dit que Moÿse décrit ainsi la iustice qui est par la Loy, c'est que *l'homme qui fera ces choses viura parelles*, par une belle figure qu'on nomme Profopopée, il introduit la iustice qui est par la foy en Iesus Christ, côme si elle parloit ainsi : *Ne dit point en ton cœur, Qui montera au ciel ? Cela est ramener Christ d'en haut : ou, Qui descendra en l'abysme ? cela est ramener Christ des morts* : façon de parler qui comme vous voyés sonne d'elle-mesme que la iustice qui est par la Foy, se vante & se glorifie d'une grande facilité, au lieu que l'autre est impossible. Car ces mots, *Ne dit point en ton cœur*, signifians, comme nous verrons plus amplement tantost, qu'il ne se faut point mettre en peine, parce que ce dont il s'agit est bien aisé, il faut necessairement qu'il entende que ce qui luy est opposé, à sçauoir la iustice qui est par la Loy, n'est pas d'une facilité egale. Or faut-il necessairement encore que cette facilité dont il parle, & dont il donne l'auantage à la iustification Euangelique par dessus celle de la Loy, regarde ou la clarté de la reuelation de l'une & de l'autre, pour dire que l'Euangelique est plus clairement reuelée, & qu'il

est plus aisé de la connoistre que non pas celle de la Loy : ou la chose en elle-mesme, & s'il est permis de se servir de ce terme, son obtention, pour dire qu'il est aisé d'obtenir effectivement la iustification par la Foy, mais que quant à celle de la Loy, elle est absolument impossible. Et ce qui pourroit faire penser qu'il seroit icy question de la facilité de la connoissance, c'est qu'il paroist que l'Apostre a quelque egard à vn passage qui est au 30. du Deuteronomie, où Moÿse parlant de la Loy au peuple d'Israel, dit ainsi. *Ce commandement que ie te commande auiourd'huy, n'est point trop haut pour toy & n'en est point loin. Il n'est pas aux cieux pour dire, Qui est-ce qui montera pour nous aux cieux, & le nous apportera pour le nous faire oïr, afin que nous le facions ? Aussi n'est-il pas outre mer pour dire, Qui est-ce qui passera outre mer pour nous, & le nous apportera afin de nous le faire ouyr, & que nous le facions ? Car cette parole est fort près de toy, en ta bouche & en ton cœur pour la faire.* Or est-il certain que Moÿse parle de la facilité de la connoissance du commandement, & non pas de son execution : & qu'il ne veut rien dire autre chose sinon, que si iusques alors le peuple auoit peu en quelque sorte s'excuser sur

l'ignorance de la volonté de Dieu, qui ne luy auoit point esté reuelée, desormais tout pretexte d'ignorance luy estoit osté, par la claire reuelation qui luy auoit esté donnée de la volonté diuine. De sorte que S. Paul comparant icy l'Euangile avec la Loy, il semble qu'il le luy vueille preferer au mesme egard, & dire qu'il est beaucoup plus aisé d'apprendre de luy comment il faut estre iustificié, que non pas de l'alliance legale. Mais, mes freres, deux choses entre les autres nous obligent à n'entrer pas dans ce sentiment. La premiere, qu'en cela l'Euangile n'a pas vn si grand auantage par dessus la Loy, qu'il ait deu à cette occasion se glorifier ainsi magnifiquement contre elle. Car il est bien vray que Christ l'a premierement annoncé de sa bouche sacrée, & nous a clairement expliqué les mysteres qu'il auoit apportés du sein du Pere celeste. Les Apostres ont beaucoup adjousté à la clarté de sa predication, l'Esprit qu'il leur auoit enuoyé leur ayant communiqué d'admirablement belles connoissances selon sa promesse. En vn mot, c'est vne lumiere qui a resplendi avec vn merueilleux esclat par tout l'Vniuers, & comme vn Soleil radieux qui a dissipé les tenebres de

l'erreur & de l'ignorance. Mais la reuelation de la Loy s'estoit aussi faite avec beaucoup de magnificence, & la description que Moyse auoit donnée de ses institutions & de ses ordonnances estoit si exacte, qu'il semble qu'elle soit aussi claire pour composer l'alliance de la Loy, que la declaration de la doctrine de la Foy l'est pour composer l'alliance de l'Euangile. Et pour approcher plus près du sujet que nous traittons, il est aussi clair par l'alliance de la Loy, que ceux qui veulent estre iustificés par elle, doiuent ponctuellement executer tous les commandemens, & que c'est en cela seulement que consiste l'esperance de la vie qu'elle promet: qu'il est clair par l'alliance de l'Euangile, que ceux qui veulent estre iustificés par luy doiuent embrasser par foy la remission de leurs pechés en la croix & en la resurrection de Christ, & que c'est en cela seul que peut estre fondée l'esperance de la vie eternelle qu'elle propose. Ainsi l'Euangile n'a pas en cela beaucoup de quoy se vanter. L'autre est que cette dispute de la facilité de la connoissance, seroit entierement inutile à l'intention de l'Apostre, si la difficulté ou l'impossibilité d'estre effectivement iustificé estoit egale des deux

costés. Car posé le cas que la iustification par la Loy soit impossible, comme nous verrons tantost qu'elle est, & que la iustification par l'Euangile soit impossible pareillement, de quoy me seruira que l'une ait esté plus clairement reuelée que l'autre, & de quelle efficace sera cela pour conuertir les Iuifs, & les ramener de la Loy à l'Euangile de Iesus Christ? Ne diront-ils pas qu'il vaut autant perir sous vne alliance que sous l'autre, s'il faut également desesperer d'obtenir sa iustification sous toutes les deux? Il faut donc necessairement qu'il s'agisse icy de la facilité de l'obtention & de l'execution de la chose mesme, & que l'Apostre ait intention de nous enseigner, que la maniere d'estre iustifié que la Loy nous propose estant telle qu'il est impossible d'y reüssir, & celle que l'Euangile nous reuele estant tres-facile à obtenir, c'est vne estrange erreur de iugement de rejeter celle-cy pour perdre inutilement sa peine & son temps à la poursuite de l'autre. Voyons donc de cela ce qu'il en peut estre. Moÿse, dit l'Apostre, décrit ainü la iustice qui est par la Loy, à sçauoir *que l'homme qui fera ces choses viura par elles.* Defait, ce sont les paroles de Dieu mesme, que Moy-

Je rapporte ainsi au xviiij. du Leuitique: Vous garderez donc mes statuts & mes ordonnances: lesquelles si l'homme accomplit il vivra par elles: ie suis l'Eternel. Où il est manifeste que la vie & la felicité est promise à l'accomplissement des ordonnances de l'Eternel. Mais c'est dans cette condition-là seulement: & il vous a esté dit quelquesfois que sous ce nom d'ordonnances de l'Eternel il faut entendre tant les commandemens de la Loy Morale, que les institutions de la Ceremonielle, & les loix politiques & iudicielles qui seruoient au gouvernement de l'Etat. Car toutes ces sortes de loix concouroient, comme on dit, essentiellement à former le deuoir que Dieu exigeoit de son peuple sous cette alliance. Puis l'Apostre adjouste. Mais la iustice qui est par la Foy dit ainsi: Ne di point en ton cœur, qui montera au ciel? cela est ramener Christ d'en haut: Ou qui descendra en l'Abysme? cela est ramener Christ des morts. Mais que dit-elle? La parole est près de toy; en ta bouche & en ton cœur: c'est la Parole de la Foy laquelle nous preschons. Car si tu confesses le seigneur Iesus de ta bouche, & que tu croyes en ton coeur que Dieu là ressuscité des morts, tu seras sauvé.

Où il est pareillement clair que dans l'Évangile le salut est promis à ceux qui embrasseront par foy la mort & la resurrection du Sauveur du monde. Moyen d'estre iustificié & d'estre sauué que l'Apostre pretend estre incomparablement plus aisé que l'autre. Cependant, mes freres, la comparaison de la Loy avec l'Euangile peut estre en cet égard faite en deux façons: c'est à sçauoir, ou bien precisément, en comparant la nature de ces deux iustifications l'une avec l'autre, sans en faire aucun rapport aux facultés qui sont en nous d'accomplir la condition que l'une ou l'autre requiert: ou bien relativement à nos facultés, & à la constitution de nos ames en ce qui touche l'accomplissement de ces deux conditions, des œuvres & de la foy. Et à les cōparer en cette seconde maniere, il y a pareille impossibilité de costé & d'autre. Car naturellement nous ne sommes pas mieux disposez à croire en l'Euangile de Iesus Christ, qu'à executer les commandemens de la Loy, & si Dieu nous abandonnoit à nous-mesmes, nous nous monstrierions tous aussi vniuersellemēt incredules cōtre son Euangile, que nous nous sommes faits paroistre transgresseurs de ses commandemens. Si la corrup-

aux Romains chap. 10. v. 6. & 7. 15
tion de nostre nature est incorrigible dans nos affections à l'égard de la Loy, tellement qu'il est impossible qu'elles se rangent à l'obeïſſance des commandemens qui composent cette Alliance, elle n'est pas moins inuincible en nos entendemens à l'égard de l'Euangile de Christ, tellement qu'il est impossible qu'ils reçoivent la persuasion de la verité qu'il nous propose. D'un costé *la Chair*, comme dit l'Apostre, *ne s'assujettist point à la Loy de Dieu, & de vray elle ne le peut.* Et de l'autre, comme il dit encore, *l'homme animal ne comprend point les choses qui sont de Dieu, d'autant qu'elles se discernent spirituellement.* Et nul, dit le Seigneur Iesus mesme, *ne peut venir à moy si le pere qui m'a enuoyé ne le tire.* Tellement que pour croire en Christ il faut estre *enseigné de Dieu.* Mais, mes freres, cela, s'il y a en nous des facultez de croire ou s'il n'y en a pas, est vne chose qui ne regarde du tout point la doctrine de la iustification que l'Apostre traite en passage. Cela regarde la question des forces du franc-arbitre de l'homme, de la vocation efficace & de ses causes, de l'election & de la reprobation: qui sont toutes matieres fort elloigées de la Iustification, & qui doiuent estre trait-

tées en des disputes différentes. Aussi l'Apôstre n'a pas accoustumé de les mesler, quand il veut vn peu exactement & methodiquement traiter la doctrine de la Religion Chrestienne. Ce n'est donc pas son intention que de comparer icy ces deux sortes de Iustification en cet égard. Et defait, soit qu'il y ait en nous quelque faculté naturelle de croire en l'Euangile ou qu'il n'y en ait pas, (& ie viens de dire quelle opinion il faut auoir là dessus,) cela ne fait du tout rien à decider la question, si à les comparer entr'elles purement & simplement, l'vne est de sa nature plus aisée à obtenir & à effectuer que l'autre. Car s'il se trouue que celle qui est par la Loy soit si difficile en elle-mesme, que quelque effort d'entendement & de volonté que l'homme y fist, il seroit impossible qu'il fust iustifié par là: & qu'au contraire, celle qui est par l'Euangile soit si aisée en elle-mesme, que si les hommes y appliquoyent leur entendement & leur volonté comme il faut, ils l'obtiendroyent tres-facilement, l'auantage de la Iustification Euangelique est tout entier par dessus celle de la Loy, & si les hommes n'en sont pas effectiuement participans, c'est à eux qu'ils s'en doiuent prendre.

dre. Or c'est ce que l'Apostre veut dire icy. En effet, en disant que Moÿse décrit ainsi la Justice qui est par la Loy, que *quiconque fera les choses qu'elle commande viura par elles*, il nous donne occasion de faire sur la Loy ces diuerses reflexions. Premièrement, l'accomplissement de tous les commandemens de la Loy presuppose necessairement l'integrité de nostre nature, exempte de la corruption du peché originel. Car il est impossible que ceux qui sont corrompus de cette tache naturelle, ne pechent dès aussi-tost qu'ils commencent à vser de la raison. Comment donc ceux à qui il est ineuitable de pecher, pourroyent-ils accomplir les commandemens de la Loy? Donques offrir la iustification à l'accomplissement entier de tous les commandemens de la Loy, & neantmoins l'offrir à des gens qui sont naturellement gastés du peché originel, c'est faire des choses qui s'enveloppent en contradiction manifeste. D'où il est clair que la Loy n'a pas esté donnée pour iustifier, & qu'il y a eu vne autre cause de son institution, à sçauoir d'amener les hommes à connoistre la necessité de l'Euangile. Au lieu que quant à la iustification par la foy, elle n'enveloppe en aucune

contradiction de cette nature. Car elle ne suppose nullement que l'homme soit en l'estat de son integrité. Au contraire, elle suppose qu'il est en celuy du peché, puis qu'elle luy en offre la remission en la croix du Sauueur du monde. Et bien qu'il soit impossible à l'homme pecheur de croire de luy-mesme, c'est neantmoins d'une impossibilité qu'il n'empesche pas qu'il ne soit tenu de le faire, & que Dieu ne l'exige de luy. Et de plus, Dieu la surmonté par la vertu de son esprit quand il nous appelle efficacement. Or ny Dieu n'exige point de nous les choses qui s'impliquent en contradiction, ny quoy qu'il soit tout-puissant, il ne les peut faire luy-mesme. Apres cela, quand vn homme qui est sous l'alliance de la Loy se conuertiroit à Dieu serieusement, pour executer ses commandemens, & que mesmes il en vint à bout depuis le temps de sa conuersion, l'obeissance du temps present n'effaceroit point ses fautes passées. Car l'obeissance du temps qui suit la conuersion, est deuë pour ce temps-là, & ne peut point entrer en conte pour celuy qui a precedé. La Loy donques ne promettant la iustification sinon à vne obeissance parfaite, & qui ait duré depuis le commence-

ment de la vie de l'homme iusques à sa fin, celuy-là, quelque saint qu'il eust esté depuis sa conuersion, seroit tousiours assujetti à la malediction de Dieu à cause de ses offenses precedentes. Or tant s'en faut que l'Euangile, en quelque temps que nous le receuions par foy, nous laisse sous la malediction de Dieu à cause des pechés precedens, qu'il nous est annoncé expressément afin de nous en deliurer, nostre conuersion ne fust-elle sinon au dernier momēt de nostre vie. En fin, l'obeissance que Dieu exigeoit des Israelites par la Loy, comme la condition sous laquelle il leur promettoit la Iustification, requeroit les actes & les operations de toutes leurs facultés. Car il n'y a point de puissance soit du corps, soit de l'esprit en l'homme, à laquelle ne se rapporte quelcun des commandemens de la Loy. Encore requeroit-elle de chaque faculté vne si grande quantité d'actes & d'operations que cela va presque iusqu'à l'infini. Car ses cōmandemens moraux, ceremoniels & politiques sont en grand nombre tout ce qui se peut, & la necessité de les executer s'estendoit à tous les aages & à toutes les parties de la vie. Au lieu que la iustification qui est par l'Euangile n'exigeant de nous sinon

la Foy, elle ne se rapporte proprement qu'à vne seule de nos facultés, à sçauoir l'entendement, & ne requiert de cette faculté qu'une operation seulement, qui est de bien & fermement croire. Et croire quoy? *Que Iesus Christ est mort pour nos offenses, & ressuscité pour nostre iustification*; la verité du monde la plus attestée. Au lieu qu'une bonne partie des commandemens de la Loy consistoit en choses difficiles, penibles & embarrassantes? Il est donc hors de toute cõtestation que la Iustification legale estant non difficile seulement, mais impossible tout à fait, & l'Euangelique ayant en elle-mesme tant de facilité, c'est à bon droit que celle-cy se glorifie cõme elle fait icy à l'encontre de celle-là, & ie m'asseure, mes freres, que vo⁹ approuvés maintenãt quelle est l'intention de l'Apostre en cet endroit, & quelle est l'intelligẽce de ces excellẽtes paroles. Mais peut-estre que quelcun dira icy: Il est desormais clair que c'est là l'intention de l'Apostre, & n'y a point de sujet d'en douter. Mais puis que cela estoit si aisé à dire & à représenter dans les termes esquels nous venons de l'ouïr expliquer, pourquoy est-ce que l'Apostre s'en est exprimé par ces paroles, *Ne di point en ton coeur, qui mon-*

tera au ciel? car cela est ramener Christ d'en haut, ou qui descendra en l'abyfme, cela est ramener Christ des morts; dont on ne peut pas nier qu'elles ne soyent obscures & difficiles? Car nous auons dit dès le commencement que ce passage donnoit de la peine aux interpretes, & cette peine vient en grande partie de ce que l'Apostre s'est serui de ces expressions. Pour respondre à cela, mes freres, il faut icy faire diuerses considerations. Et la premiere est que les choses qui sont dans les cieux, & dans le fonds des abyfmes de la mer, sont ordinairement reputées estre au delà de la portée de nos connoissances, & des moyens que nous pouuons employer pour les obtenir. Nous voyons les choses qui sont sur la surface de la terre, & connoissons celles qui sont sur l'exterieur de la mer. Nostre industrie peut monter iusques vers la moyenne region de l'air, & descendre iusques à vne certaine profondeur sous la surface de la mer, pour nous rendre maistres des choses qui s'y rencontrent. Mais pour ce qui est de la hauteur des cieux, & du profond des abyfmes, ny les sens de nos corps, ny l'estenduë de nos mains, ny la portée de nos artifices n'y sauroit atteindre. De là est venu que les choses qui sont

ou impossibles à connoistre, ou impossibles à obtenir, sont dites en l'Écriture estre esleuées dans les cieux, ou cachées au fond des abyssmes. Et c'est de là qu'est venuë cette interrogation au liure de Iob, où il est parlé des raisons de la cōduite de la prouidēce de Dieu, qui sont bien souuent inscrutables à nostre intelligence. *C'est la hauteur des cieux, qu'y feras-tu? C'est la profondeur des abyssmes, qu'y connoistras-tu?* Et ces paroles que ie vo^o ay tantost rapportées du 30. du Deuteronomie. *Ce commandement que ie te commande au iourd'huy n'est point trop haut pour toy & n'en est point loin. Il n'est pas au ciel pour dire, qui montera au ciel? Il n'est pas non plus outre mer, pour dire, qui est ce qui passera la mer pour nous le nous apporter?* Quand donc S. Paul s'est exprimé de la façon, non seulement il a parlé fort elegamment, mais il a employé vne façon de parler qui est vsitée en l'Écriture. Quel stile donques conuenoit mieux à ce grand Apostre, que celuy qui est en vsage dans la Parole de Dieu? La seconde est, que l'Apostre a voulu faire vne allusion à ces paroles du Deuteronomie, & en prendre l'occasion de parler auantageusement de l'Euangile par dessus la Loy. Il dit donc que Moÿse a autrefois ainsi parlé

du commandement de la Loy. Mais qu'en-
core qu'il n'ait ainsi parlé sinon à l'occa-
sion de la facilité de la connoissance, & que
ce qu'il a dit de la sorte soit extrêmement
bien fondé, si est ce qu'on peut tirer le mes-
me langage encore plus avantageusement
& en plus forts termes de la Iustification
qui nous est enseignée en l'Euangile, tant
il y a de facilité à l'obtenir. En quoy il a
fait deux choses importantes à la fois. C'est
qu'il donne occasion aux Iuifs, contre les-
quels il escriuoit, de penser à ce passage de
Moÿse, pour ne l'entendre pas autrement
qu'il ne faut : & qu'il leur recommande
l'Euangile de Iesus Christ, comme estant le
seul moyen d'obtenir la Iustification qu'ils
auoyent iusques alors attenduë de l'allian-
ce legale. La troisieme consideration est,
que nostre iustification est fondée sur la
mort & sur la resurreccion de Iesus Christ,
& sur son ascension dans les cieux. Sur sa
mort, en ce que c'est la satisfaction qu'il a
renduë à Dieu son pere pour nous, & le
payement des debtes dont nous estions re-
deuables. Sur sa resurreccion, & sur son
ascension là-haut, en ce que ç'a esté par là
qu'il a paru qu'il auoit effectiuement satis-
fait pour nous, & que la Iustice de Dieu

estoit contente. Car puis qu'il estoit ressuscité, & qu'il auoit la hardiesse de monter dans le ciel, & de se presenter ainsi deuant Dieu, qui peut desormais douter que la Iustice de son pere ne lui demãde plus rien, & que desormais nos debtes sont acquittées? Et c'est ce qu'il enseigne luy-mesme magnifiquemēt au chap. 16. de S Iean quãd il dit que quand le S. Esprit sera venu, *il conuaincra le monde de iustice*, parce, dit-il, *que ie m'en vai à mon Pere & que vous ne me verrés plus.* C'est à dire, que le S. Esprit persuadant de la verité de son Ascension dans les Cieux, ou au moins la mettant si claiemēt au iour qu'il sera impossible d'y resister sans vne extreme & desesperée obstination, il mettra par mesme moyen dans vne claire & indubitable euidence que la Iustice est acquise à l'vniuers, puis que le Fils, qui auoit en nostre place passé pour criminel deuant Dieu, & qui auoit à cette occasion souffert la mort icy bas, esloigné de sa presence, est retourné à son Pere prendre la place qu'il auoit quittée, & receuoir de luy les témoignages de son eternelle & invariable dilection. Ce que nostre Apostre a encore confirmé à la fin du quatrieme chapitre de cette mesme Epistre aux Romains, quand il a

dit, que Christ a esté liuré pour nos offenses, parce que c'est à leur occasion qu'il a souffert : & qu'il est ressuscité pour nostre iustification, d'autant que par sa resurrection il a montré que les debtes de nos pechés auoyent esté pleinement acquittées par ses souffrances. La quatrieme finalement est que c'est vne façon de parler qui n'est nullement inconnuë aux autheurs veritablement eloquens, que de dire que l'on fait les choses que l'on affirme auoir esté faites. Pour exemple, Aristote disputant de l'origine du monde, qu'il croyoit quant à luy estre eternal, mais que Platon & quelques autres soustenoyent auoir esté créé, en rapportant leur opinion, il dit, *ceux qui creent le monde* : c'est à dire, ceux qui enseignent qu'il a eu son origine par creation. Et nostre Apostre escriuant aux Galates, dit que *Christ a esté crucifié entr'eux* : c'est à dire, qu'on a presché sa resurrection au milieu d'eux avec euidence, & avec emphase, ce qu'il exprime en autres termes en disant *qu'il a esté portrait deuant leurs yeux*. Le plus excellent de nos poëtes François, parlant d'un homme qui interprete Homere & qui l'enseigne, dit *qu'il rebleffe Venus & qu'il retuë Hector*, parce qu'il explique les en-

droits où le Poëte raconte que ces accidens sont arriués à ce heros & à cette deesse. Et se trouue dans les Escriuains del' Ancienne Eglise Latine des façons de parler semblables. Et si en parlant de la question que l'Apostre traite au chap. 15. de la 1. aux Corinthiens, ie disois qu'il y en auoit du temps de S. Paul qui esteignoient les fidelles à perpetuité par la mort, mais que S. Paul, & les autres vrais Chrestiens les resuscitent, ieme seruirois d'vne façon de parler bien elegante, & qui seroit fort intelligible pourtant. Comme donques l'on dit qu'on fait les choses qu'on affirme, l'on peut dire pareillement que l'on destruit celles que l'on nie, & y a pareille raison. C'est que, comme en les affirmant il semble qu'on leur donne l'estre en l'entendement de ceux à qui on parle, en les leur persuadant, il semble au contraire qu'on leur oste, quand on en arrache la creance hors de l'entendement de ceux qui en estoient, ou qui en deuoient estre persuadés. De sorte que l'Apostre ne veut icy rien dire sinon que desormais ceux qui sont inquietés en leur conscience touchant leur iustification, & qui sont en peine du moyen par lequel ils l'obtiendront deuant Dieu, sont comme

s'ils nioyent que Iesus Christ fust mort & qu'il fust monté là-haut aux cieux, parce que la iustification nous ayant esté acquise & mise dans vne pleine euidence par sa mort & par son ascension, desormais nous en deuons estre si assurez qu'il ne nous en reste aucun doute en l'esprit, ny aucun trouble dans la conscience. Comme doncques au chapitre 15. de la premiere aux Corinthiens, il dit que ceux qui nient la resurrection des fidelles, nient quant & quant que Christ soit ressuscit  des morts, il dit icy que ceux qui sont en peine d'obtenir leur iustification, nient la mort & l'ascension de Christ, cette faon de raisonner luy estant ass s familiere en ses Escrits; demontre, que les opinions de ses aduersaires tirent ap s elles d'estranges absurdit s, & choquent des verit s qui sont attest es par les cieux & par la terre. Cela estant ainsi expliqu , mes freres, il faut que ie retourne maintenant   faire quelques considerations sur les opinions de ceux de la comunion de Rome & sur leurs actions. Et premierement nous auons avec eux la mesme controuerse que S. Paul auoit avec les Iuifs autrefois. Nous disons qu'il faut estre iustific  par la foy, & ils soustiennent

qu'il faut qu'ils le soient par leurs œuvres. Et dans cette dispute ils ne manquent iamais de nous alleguer ces paroles de la Loy, *fais ces choses & tu viuras*, & celles de nostre Seigneur qui se trouuent en l'histoire de l'Euangile; *Si tu veux auoir la vie, garde les Commandemens*; ne cōsiderans pas que nôtre Seigneur dit cela au ieune homme qui parloit à luy, non selon la doctrine de l'Euangile qu'il estoit venu enseigner, mais selon l'hypothese de celuy à qui il parloit, pour luy faire en fin comme toucher au doigt, que quelque bonne opinion qu'il eust de sa sainteté, il ne pouuoit estre iustificié par ses actiōs, & qu'il estoit bien loin de son conte. Il est vray qu'ils vsent icy de diuerses distinctions de *premiere* & de *seconde iustification*, d'*œuvres auant la grace*, & d'*œuvres faites apres*; mais cela n'est que pour ietter de la poussiere aux yeux du monde. Au fonds, leur doctrine & celle des Iuifs en cet egard en reuient tout à vn, aussi se seruent-ils de leurs argumens & de leurs passages. Trouuerés-vous donc desormais estrange, mes freres bien-aimés en nostre Seigneur, que ny leurs Conciles ny leurs Papes ne se mettent point à faire des commentaires sur ce passage icy & sur les semblables? S'ils

les destournoyent de leur droit sens, ne les conuaincrions-nous pas par l'euidence de nos raisons, & par la solidité de nos interpretations, & ne ruinerions-nous pas l'opinion de leur infailibilité, sur laquelle est establie leur puissance? Et s'ils les interpretoyent comme il faut, ne choqueroyent-ils pas eux-mesmes leurs propres sentimens, & ne renuerseroyent-ils pas leur religion de fond en comble? Apres cela ie ne puis m'empescher de dire que ç'a esté par vne admirable rencontre de la Prouidence de Dieu, que la Reformation a commencé par la mesme controuerse avec ceux de cette communion-là, par laquelle auoit commencé la premiere predication de l'E-uāgile du Sauueur du mōde. Car apres vne infinité d'autres abus qui s'estoyent glissés en l'Eglise de Dieu, en fin les choses en estoyent venuës à tel point, que pour racheter les hommes de leurs pechés, & les iustifier deuant Dieu, les Papes auoyent donné des Indulgences, que l'on a choisis à deniers contens; & les hommes mettoyent là-dessus l'esperance de leur salut, & de la iouissance de la vie eternelle. Ce que Luther, & quelques autres grands seruiteurs de Dieu ne pouuans supporter, leur zele se

reueilla pour defabufer le mōde Chrestien; & leur fit entreprendre de monstrier par la Parole de Dieu, qu'il n'y a point de moyen d'estre sauué que la croix & la resurrection de Christ, quand on les croit d'vne foy viue & profonde & perseuerante. Comme si Dieu auoit voulu par cette rencontre enseigner tout hautement, que c'estoit vn mesme Euangile qui auoit esté annoncé par ses Apostres, & qui estoit renouuellé par ces hommes qu'il suscitoit alors extraordinairement, & que c'estoit vne mesme Eglise que les Apostres auoyent edifiée autrefois, & que ces saints seruiteurs de ces derniers temps releuoient de ses ruines. Et certes ç'a esté vn instinct manifeste de son Esprit, par ce que cette matiere est le fondement du salut, & que la connoissance de cette verité est absolument necessaire. En troisieme lieu, mes freres, vous sçaués qu'en cette controuerse, ceux de la communion de Rome ont accoustumé de nous reprocher que nous faisons le moyen du salut trop aisé, de l'establiir seulement en la Foy, à l'exclusion des œuures. Certainement s'il estoit icy question de parler de la facilité du salut, eu egard à la faculté de croire laquelle est en nous, ie

dirois qu'ils n'ont iamais bien sceu ce que c'est que croire veritablement en Iesus Christ. Car il est plus aisé de se deschirer les espauls, iusques à en faire couler le sang, & de se tourmenter le corps par toutes sortes de penitences & de macerations, que de se bien persuader la verité de l'Euangile de Iesus Christ, & de bien engrauer sa Croix & sa resurrection en nos cœurs; & si Dieu n'agissoit en nous par la vertu infinie & incomprehensible de son Esprit, nous ne le ferions iamais, tant l'inclination que nous auons à l'increduité est en nous & naturelle, & inueterée, & inuincible. Mais il n'est pas question de cela. Il s'agit seulement de comprendre la Iustification Euangelique avec celle de la Loy. Si donc nous proposons celle de l'Euangile comme souverainement aisée en elle-mesme en comparaison de celle de la Loy, dites-moy, freres bien-aimés en nostre Seigneur, ont-ils raison de reprocher à nostre doctrine vne chose de laquelle S. Paul dit que celle de l'Euangile se glorifie? Que fait-il en cet endroit sinon représenter la Iustice qui est par la Foy, telle que nous l'enseignons, se vantant magnifiquement qu'elle applanit aux hommes vn chemin pour paruenir au

salut, qui est d'une facilité admirable, & que quiconque en pense autrement se montre ennemy de la croix, & de la resurrection, & de l'ascension du Sauveur du monde? En fin, ces paroles decident nettement la question qui est entre eux & nous, si, comme nous l'enseignons, nous devons estre assurez de nostre salut en nostre Seigneur Iesus Christ, ou si, comme ils le pretendent quant à eux, il en faut estre perpetuellement en doute, & se donner, comme ils parlent, continuellement frayeur à l'esprit. Veritablement puis qu'ils fondent l'esperance de leur salut en leurs œuvres, je ne m'estonne pas s'ils en doutent; ie m'estonne plustost qu'ils ne tombent en vn desespoir inconsolable d'y pouvoir iamaïs paruenir. Car vouloir paruenir au salut par le merite de ses propres actions, c'est iustement comme si l'on vouloit monter au ciel sur des eschelles, apres en auoir mis plusieurs les vnes sur les autres, elles se trouueroient tousiours trop courtes, & faudroit en fin qu'elles tombassent, & que ceux là qui se seroyent guindés dessus donnassent du nés en terre. Au reste il est bien certain qu'il se faut continuellement donner frayeur à l'esprit, mais c'est frayeur de pecher,

pecher, & de faire quelque chose qui soit mal conuenable à la sainte profession à laquelle l'Euangile nous appelle. Mais pour ce qui regarde le salut, & l'esperance que nous en fondons sur la mort & sur la resurrection de Iesus Christ, enseigner qu'il en faut douter, & dire, comme fait icy S. Paul, *Ne di point en ton cœur qui montera au ciel, ou qui descendra en l'abyssme*, ne sont-ce pas choses directement contradictoires? S'ils disoyent qu'en cette infirmité humaine, & en cette imperfection de nostre foy, il est absolument impossible qu'il n'arriue que nous en doutions quelquesfois, nous aduouërions peut-estre qu'ils auroyent raison. Et c'est vn grand defaut en nous, & qui monstre que nous ne croyons pas assés fermement en la mort & en la resurrection du Sauueur du monde. Mais de dire qu'il le faut, que cela est de nostre deuoir, que l'Euangile le veut ainsi, qu'est-ce autre chose sinon aller diametralement contre les enseignemens de l'Apostre? Et ce qu'il a enseigné aux autres, mes freres, il l'a pratiqué luy-mesme: quand il a conçu vne telle persuasion de la certitude de son salut, qu'il s'en est glorifié contre toutes les choses du monde, qui s'y peuuent opposer, en

ces magnifiques paroles. *Je suis assure que ni la mort, ni la vie, ni les Anges, ni les Principautés, ny les Puissances, ni les choses presentes, ni celles qui sont à venir; ni hauteur, ni profondeur, ni aucune creature, ne me sauroyent separer de la dilection que Dieu m'a portée en Jesus Christ.* Et afin que personne ne creust que celuy devoit estre vn priuilege particulier; il auoit dit auparauant pour tous les fidelles en general. *Qui nous separera de la dilection de Christ? sera-ce l'oppression, ou l'angoisse, ou la famine, ou la nudité, ou le peril, ou l'espee? Ains en toutes ces choses nous sommes plus que vainqueurs par celuy qui nous a aimés.* Et sur quoy est ce que cela est fondé, freres bien-aimés? Est-ce sur quelque chose qui soit particuliere à S. Paul, à l'exclusion des autres fidelles? C'est sur l'election de Dieu, en laquelle il n'a pas eu plus de part qu'un autre eleu, cette grace estant egale à l'egard de tous ceux à qui il a pleu à Dieu de la faire. Car voicy ce qui precede immediatement. *Ceux que Dieu a preconnus il les a aussi predestinez à estre rendus conformes à l'image de son Fils. Et ceux qu'il a predestinez il les a aussi appellez, & ceux qu'il a appellez, il les a aussi iustificiez, & ceux qu'il a iustificiez, il les a aussi glorifiez.* En suite dequoy vien-

nent immediatement de saintes brauades & des triumphes glorieux contre tous les ennemis du salut de ceux à qui appartient certe election eternelle. Ce donc qui me reste à faire icy, chers freres, c'est de vous exhorter & de vous conjurer au nom du Seigneur Iesus, que vous vous teniés fermes à l'Euangile qui vous a esté annoncé, parce que c'est la verité du Dieu vivant, & que vous rejettiés constamment toutes les erreurs qui luy sont contraires. Sur tout donnés vous garde de celles qui vont à diminuer la gloire de Dieu, en ce qui est des causes de nostre salut, & qui tendent à enfler la presumption de l'homme & de ses pretendus merites. De nous mesmes nous ne pouuons rien meriter sinon la mort; tout nostre merite est en Iesus Christ, mort pour nos offenses, & ressusité pour nostre iustification. Quiconque met sa confiance en ses propres actions, s'appuye sur vn roseau cassé qui luy percera la main: mais qui s'as-seure en son Redempteur, ne sera iamais confus, & ne sauroit iamais dechoir du droit de la iouissance de la vie. Croyons doncques fermement en sa Croix: soyons viuement & profondement persuadés de la verité de sa resurrection: regardons-le des

yeux de la foy, esleué là-haut dans les cieux, assis à la destre de Dieu, & victorieux de tous les ennemis de nostre salut par la plénitude de ses souffrances. Soyons assurez qu'il est misericordieux pour nous pardonner tous nos pechés, & fidelle pour executer ce qu'il nous a promis, & puissant, pour garder nostre depost en telle façon que le monde, ny le Diable, ny le Peché, ny la Chair ne l'arracheront pas d'entre ses mains, & n'empescheront pas qu'il ne le nous rende. Et plus nous en serons assurez, plus luy serons-nous agreables. Mais aussi ne nous flattons pas d'une vaine imagination de foy, qui produise en nous des esperances trompeuses. Car plusieurs se contentent de la profession exterieure de l'Evangile, sans se mettre beaucoup en peine ny de connoître ny de se persuader sa verité. Et ceux-là sont Chrestiens à mesme tiltre que les Juifs sont Juifs, & les Turcs disciples de Mahomet, & les autres adonnés aux superstitions des Gentils, à cause de leur naissance. Ceux-là, mes freres, ne doiuent point s'attendre au fruit de la Iustification, qui ne se donne sinon à la vraye foy, & non à la rencontre fortuite d'estre né en telle ou en telle contrée du monde.

D'autres ont bien receu quelque legere teinture de la verité de l'Euangile du Sauueur , & en disputent quelquesfois avec chaleur contre ses ennemis ; mais est-il question de renoncer à eux-mesmes & à leurs propres passions , & de donner de bons exemples de sanctification, ils renoncent au fruit de cette diuine verité en ce qu'ils en rejettent l'efficace. Pour estre veritablement participant de la Croix & de la resurrection de Christ, il ne les faut pas seulement considerer comme les causes qui ont produit nostre iustification , il les faut encore embrasser comme les modelles & les motifs admirables de la mortification du Vieil homme en nous & de la viuification du Nouveau ; sans quoy il n'y a point de vraye communion avec le Sauueur du monde. Il est mort pour destruire le peché, non seulement entant qu'il nous rend criminels deuant Dieu , & qu'il attire sur nous sa malediction , mais aussi entant qu'il infecte nos esprits , & qu'il en corrompt les puissances. Il est ressusité des morts & est monté là haut dans les Cieux , non seulement pour nous donner vne certaine assurance qu'il a pleinement satisfait à la Iustice de Dieu, mais aussi pour nous indui-

re à ressusciter en nouvelle vie avec luy, & pour esleuer toutes nos pensées vers les lieux celestes. En effect, mes freres, considerant Christ entre les morts, & dans ce profond abyssme où il a esté englouti pour quelque temps, quels sentimens d'horreur & d'execration ne devons-nous point auoir contre le peché, qui l'a exposé à ces souffrances? En le regardant là-haut esleué, sur tous les cieux, & menant vne vie entierement dissemblable de celle qu'il menoit auparauant, qui bien qu'elle fust innocente, estoit neantmoins environnée de beaucoup d'infirmité, que ne devons-nous point faire pour essayer de l'imiter, & pour mener dés icy bas vne vie sainte & celeste? En fin, mes freres, ceux qui participent à la mort & à la resurrection de Christ, de cette façon, n'ont point besoin ny des promesses que la Loy fait pour les exciter à la vraye sanctification, ny de ses denonciations pour estre retirés du vice. Ils ont renoncé aux promesses de la Loy, en ce qu'elle fait esperer la vie à ceux qui l'accompliront. Car ils sçauent bien qu'ils ne l'ont point accomplie, & qu'ils ne l'accompliront iamais, & que d'ailleurs ils ont le salut en la croix & en la resurrection du

Prince de vie. Ils ne craignent point ses denonciations non plus , parce qu'ils sont asseurés que le Seigneur Iesus les en a deliurés, en estant fait malediction pour eux ; & renoncent au peché, non proprement par la crainte de la punition , mais parce qu'il est horrible de soy & indigne de l'excellence de nostre nature. Et d'ailleurs, pour temoigner leur gratitude à ce grand & admirable redempteur de ce qu'il a eut tant de charité pour eux, ils s'offrent tous entiers à luy en sacrifice viuant, qui est leur raisonnable seruice. En cette sainte disposition, ils tendent vers la bien-heureuse immortalité, non appuyés sur leurs merites, mais soustenus de la Croix de Christ, & aspirent là-haut au ciel, non sur les ailes de leurs actions, mais sur celle de la resurrection & de l'ascension du Sauueur du monde. A luy qui nous a donné ces esperances, & ces bien heureux sentimens, comme au Pere & au S. Esprit vn seul Dieu benit eternellement, soit gloire, force & empire aux siècles des siècles. Amen.

F I N.